

(finances)

BUDGET 2021**La volonté d'investir
pour le territoire**

(page 2)

RT infos #23

La lettre d'information de la communauté d'agglomération RAMBOUILLET TERRITOIRES

(édito)**SE TENIR PRÊTS À REBONDIR**

La crise sanitaire perdure, portant avec elle les difficultés et les incertitudes qui pèsent au quotidien sur le moral de chacun. Depuis un an, les mairies et l'agglomération sont au front pour apporter, à tous, le soutien nécessaire. Rambouillet Territoires s'est pleinement mobilisée dès mars 2020 pour agir et soutenir, notamment les entreprises, grâce à l'action déterminante de la Région. Aujourd'hui, nous préparons l'avenir. Nous avons lancé la révision du SCoT portant sur l'aménagement du territoire, enjeu majeur de préservation de notre identité territoriale. Ensuite, nous accompagnons la volonté de nos habitants d'avoir accès à une alimentation de qualité provenant de nos producteurs locaux. Le projet alimentaire territorial - élaboré à l'échelle des CC Cœur d'Yvelines, CC Haute Vallée de Chevreuse et Rambouillet Territoires - y répondra. Nous préparons les beaux jours en mettant tout en œuvre pour vous accueillir à la base de loisirs des Étangs de Hollande dans les meilleures conditions sanitaires possibles. Enfin, nous veillons à la préservation de nos équilibres financiers pour conserver des marges de manœuvre prudentielles.

Prochainement, vous découvrirez l'étendue des actions que l'agglomération portera pour garantir le développement équilibré et durable de notre territoire. Nous restons à vos côtés tout en préparant l'avenir et le rebond de notre Sud-Yvelines !

Thomas GOURLAN
Président de Rambouillet Territoires

(dossier)

ÉCONOMIE Les producteurs locaux

LA TENDANCE DU « CONSOMMER LOCAL » A PRIS UN NOUVEL ESSOR avec la pandémie. La crise sanitaire a bousculé les habitudes de consommation et les comportements alimentaires. On a assisté au retour des consommateurs vers les commerces de proximité et les produits locaux.

Pour être dite « locale », la nourriture doit être produite dans un rayon de 100 à 250 km... Mais pas besoin d'aller si loin : dans le Sud-Yvelines, les producteurs se mobilisent pour faire face à cette demande croissante et continuer de nous approvisionner en produits frais !

Si certains choisissent de manger local, d'acheter dans des AMAP* ou en vente directe (marchés de producteurs, vente à la ferme...), ce n'est pas par hasard. Et ce n'est pas seulement pour se conformer à un phénomène de mode : consommer en circuits courts a de nombreux avantages ! En effet, manger local :

- **C'est plus intéressant pour la santé :** les nutriments se dégradent moins si la nourriture n'est pas transportée sur une longue distance ou stockée durant un long moment. Les produits frais sont plus riches en vitamines et minéraux, n'ont pas ou peu été transformés, contiennent moins d'additifs et sont plus sains.
- **C'est meilleur au niveau gustatif :** les produits frais, de saison et récoltés à maturité ont meilleur goût. La production n'est pas industrielle et il y a donc généralement plus de choix dans les variétés.
- **C'est bon pour l'environnement :** ces produits sont peu emballés, ont moins voyagé, cela permet de réduire la production de déchets, de préserver les ressources naturelles et de contribuer à la qualité de l'air. Pensez également que c'est l'agriculture qui façonne et entretient nos paysages : elle limite la désertification de certains milieux et encourage la variété.

- **C'est bénéfique pour l'économie locale :** en réduisant les intermédiaires, on assure au producteur une plus juste rémunération et cela contribue à préserver le savoir-faire artisanal. L'achat local est une solution « gagnant-gagnant » : on sait ce que l'on consomme et le producteur valorise directement son travail. L'argent ainsi dépensé sera probablement réinvesti dans l'économie locale, avec parfois la création d'emplois à la clé.
- **C'est souvent moins onéreux :** la proximité de la production permet de bénéficier de prix avantageux. Acheter courgettes, tomates ou prunes en été, et poireaux, betteraves ou pommes en hiver, c'est se procurer des produits au moment où ils sont les plus abondants et donc aux prix les plus bas.

Et n'oubliez pas que connaître vos fermiers et producteurs locaux, échanger avec eux en direct, c'est précieux. Ce mode d'échange aide à développer une compréhension mutuelle : l'acheteur prend la peine de comprendre d'où provient ce qu'il consomme et cela encourage le vendeur à proposer les meilleurs produits possibles !

*Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

UNE CARTE INTERACTIVE SUR NOTRE SITE INTERNET !

Prêts pour un rapide tour d'horizon de la trentaine de producteurs sud-yvelinois ? C'est par ici : www.rt78.fr/environnement/producteurs-locaux

(en bref)**ENVIRONNEMENT****Récupérateurs d'eau**

Depuis plusieurs années, la communauté d'agglomération aide les habitants des 36 communes du territoire à s'équiper de récupérateurs d'eau de pluie. Alors que chaque Français consomme en moyenne 150 litres d'eau par jour, installer un récupérateur d'eau permet de concilier économies et geste écocitoyen.

Pour connaître les conditions d'attribution ou télécharger le dossier de demande de subvention, rendez-vous sur :

www.rt78.fr/environnement

MOBILITÉ**Bornes de recharge pour véhicules électriques****Le service devient payant !**

Depuis le 1^{er} mars, la recharge sur les bornes déployées par Rambouillet Territoires est payante.

Le temps facturé est calculé entre le début et la fin de connexion à la borne de recharge, toute heure commencée étant due. + INFOS : www.rt78.fr/bornes

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**Fonds Résilience**

Dans le cadre du prolongement du dispositif pour 2021, Rambouillet Territoires a abondé de 62800 € au fonds de soutien régional « Résilience ». Ce montant est calculé sur la base de 10 €/entreprise et tient compte du nombre d'entreprises sur le territoire. La Région et la Banque des Territoires ont convenu de s'engager à hauteur de 12,5 M€ chacune, l'objectif étant de parvenir à réunir un total de 50 M€.

La Région Île-de-France a créé ce fonds afin d'accompagner les structures de 0 à 20 salariés en leur permettant d'avoir accès à des avances remboursables à taux zéro, sans garantie, sur une durée maximale de 6 ans et avec la possibilité de report de remboursement d'une durée maximale de 2 ans.

+ INFOS : www.rt78.fr/mesures-en-faveur-des-entreprises

EN VUE DE SA RÉOUVERTURE PROCHAINE, LA PISCINE DES FONTAINES RECRUTE !

De nombreux postes sont à pourvoir : maîtres nageurs sauveteurs dont 2 chefs de bassin, surveillants aquatiques, agents d'entretien... Plus d'infos sur : www.rt78.fr

**(clin d'œil)****MOBILITÉ - TRANSPORTS****Le Transport à la Demande (TàD)**

Complémentaire des lignes régulières, ce service apporte flexibilité et liberté au quotidien. Avec le TàD, c'est facile de se déplacer : il suffit de consulter le site ou l'appli... et de réserver !

+ INFOS : www.rt78.fr/transports/a-la-demande

Avec le Transport à la Demande se déplacer, **C'EST FACILE !**



(et aussi...)

(FINANCES)**Budget 2021**

MÊME SI LA CRISE SANITAIRE A ENGENDRÉ DES DÉPENSES IMPRÉVUES, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CONSERVE LA VOLONTÉ D'INVESTIR POUR LE TERRITOIRE.

Le 12 avril, les membres du Conseil communautaire ont adopté le budget de la communauté d'agglomération.

Le budget principal s'équilibre à 65,6 millions d'euros (M€), dont 48,6 M€ en Fonctionnement et 17 M€ en Investissement.

Les élus de Rambouillet Territoires ont toujours la volonté de maîtriser les dépenses et de maintenir un niveau de service élevé à la population tout en conservant une politique d'investissement soutenue. Un exercice qui peut s'avérer complexe puisque les dotations de fonctionnement de l'État continuent de baisser. Pour autant, ils ne souhaitent pas augmenter la pression fiscale sur les entreprises ou prélever d'impôts sur les ménages.

Pour le Fonctionnement, 48,6 M€ sont dédiés à cette section. Les recettes réelles s'élèvent à 42,9 M€ et 26,1 M€ sont destinés aux versements fiscaux (dont ceux aux communes) : il reste ainsi près de 16,8 M€ à RT pour financer les structures (culturelles, sportives, etc.) proposant des services.

Les 17 M€ dédiés à l'Investissement servent

à financer les « grands » projets, qui préparent l'avenir, et les projets plus modestes mais tout aussi nécessaires pour être en adéquation avec les besoins actuels. En 2021, 6 axes principaux se dégagent du Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI 2021-2026) :



La piscine des Fontaines à Rambouillet avec la finition de la réhabilitation/extension pour 6,6 M€ : la majeure partie pour finaliser les travaux (notamment tous les abords) mais aussi pour l'acquisition de tout le matériel et les équipements nécessaires à la réouverture de l'établissement.



Les voiries pour 1,5 M€ (dont les réfections « lourdes » de Transcom pour 1 171 440 €, subventionnées à 70% par le

Département, et des réparations plus légères pour 157 737 €).



La petite enfance avec la phase 2 des micro-crèches : 853 744 € sont inscrits au budget pour financer le programme d'implantation de 2 nouvelles structures à Longvilliers et Cernay-la-Ville. Une 3^e phase est à l'étude : elle comprendra 3 nouveaux établissements afin d'assurer une meilleure couverture du territoire. Les candidatures ont été reçues lors de l'élaboration du projet de territoire.



5 études structurantes pour l'avenir du territoire pour 327 159 € (qui sont financées à hauteur de 150 000 € par la Région et l'État) : ces études concernent la prospective territoriale, le Plan

Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET), le Plan Local de Mobilité (PLM), le Programme Local de l'Habitat intercommunal (PLHi) et le Schéma de Cohérence Territorial (SCoT) du Sud-Yvelines. Il est à noter qu'au-delà de l'investissement, ces sujets vont engendrer des dépenses de fonctionnement dans les années à venir.



L'aide à l'habitat pour 226 000 €, permettant de financer les travaux de rénovation énergétique pour les foyers qui en font la demande dans le cadre du programme « Habiter mieux » grâce au partenariat avec Citémétrie.



Les équipements de proximité avec la création ou le remplacement d'aires de jeux et de terrains multisports pour un montant de 150 000 €.

(ÉCONOMIE - EMPLOI)**Relance de l'économie : plan « 1 jeune, 1 solution »**

Pour aider les jeunes arrivant sur le marché du travail ou en besoin de formation en cette période de crise, le Gouvernement a engagé une politique de soutien aux entreprises et à l'emploi, notamment avec le plan « 1 jeune, 1 solution » qui vise à offrir de nouvelles possibilités aux 16-25 ans.

Ce dispositif a 3 objectifs principaux : faciliter leur entrée dans la vie professionnelle, les orienter et les former vers les secteurs et les métiers d'avenir et, enfin, accompagner les jeunes éloignés de l'emploi en construisant des parcours individualisés. De nombreuses mesures gouvernementales ont été adoptées : en matière d'ap-

prentissage ou d'insertion avec, par exemple, le Parcours Emploi Compétences (PEC), le Contrat Initiative Emploi (CIE) Jeunes...

La plupart des aides, qui arrivaient à échéance au 1^{er} trimestre 2021, ont été prolongées. Alors, si vous avez entre 16 et 25 ans et cherchez à entrer dans la vie professionnelle, n'hésitez pas à mettre en avant l'un des dispositifs de ce plan auprès de possibles employeurs ! Vous pouvez également solliciter la Mission Locale ou l'agence Pôle Emploi pour vous accompagner dans vos démarches.

+ INFOS : www.rt78.fr/actualites/emploi-le-plan-1-jeune-1-solution

(ENVIRONNEMENT)**MaPrimeRénov'**

Cette prime a été mise en place pour remplacer le Crédit d'Impôt pour la Transition Énergétique (CITE). Elle permet d'améliorer le confort de son logement tout en réduisant ses factures d'énergie et en faisant un geste pour la planète.

Et bonne nouvelle, si vous prévoyez d'améliorer la performance énergétique de votre habitation : depuis fin 2020, dans le cadre du Plan de relance de l'économie, le dispositif « MaPrimeRénov' » a été renforcé : il est désormais accessible à tous les propriétaires, sans condition de revenus, mais aussi aux copropriétaires, pour les travaux dans les parties communes.

+ INFOS : www.rt78.fr/actualites

**(en image)****BASE DE LOISIRS DES ÉTANGS DE HOLLANDE : des ultrasons pour lutter contre les algues bleues**

Face à la prolifération de cyanobactéries, qui depuis quelques années apparaissent au moment des fortes chaleurs et obligent à interdire la baignade, les élus ont cherché des solutions pour éviter que le phénomène ne se reproduise. Un dispositif vient d'être installé : le module permet d'agir contre le développement de ces algues sur une surface de 50 ha, la zone à traiter aux Bréviaires étant de 15 ha. L'émission d'ultrasons est sans danger pour l'homme, la faune et la flore aquatique environnantes. Les effets devraient être rapidement visibles, ne serait-ce qu'au niveau de la transparence de l'eau. La base de loisirs rouvre au public ce mois-ci : toute l'équipe aura le plaisir de vous y accueillir si les conditions sanitaires le permettent.

(LE SAVIEZ-VOUS ?)**LES RUCHERS DE RAMBOUILLET TERRITOIRES**

RT a installé 2 ruchers pédagogiques sur le territoire, l'un au niveau du parc d'activités Bel Air - La Forêt, à Gazeran, l'autre à proximité du bois de Mainguérin, à Ablis. L'objectif est double : s'engager pour la préservation de la biodiversité et mener des actions de sensibilisation auprès des acteurs locaux, notamment des scolaires. Ce sont les membres du Conservatoire de l'Abeille Noire d'Île-de-France (CANIF), par le biais d'un partenariat, qui s'occupent des abeilles des 36 ruches et qui encadrent les ateliers pédagogiques.

(la parole à...)

Serge QUÉRARD, 3^e Vice-président délégué
« Aménagement du territoire, habitat et urbanisme » >

**AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
Révision du SCoT Sud-Yvelines**

RT infos : Pouvez-vous nous expliquer brièvement ce qu'est un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ?
Serge Quérard : C'est un document d'urbanisme et de planification stratégique à l'échelle intercommunale. Il vise à coordonner les politiques sectorielles d'urbanisme, d'habitat, de déplacements et d'équipements commerciaux. Il fixe les orientations générales de l'organisation de l'espace et détermine les grands équilibres entre les zones urbaines et à urbaniser et les espaces naturels et agricoles ou forestiers. Il est opposable aux Plans Locaux d'Urbanisme des communes.

RT infos : Lors d'un Conseil communautaire, fin 2020, les élus ont validé la révision le SCoT du Sud-Yvelines. Quel est l'intérêt de cette révision pour le territoire ?

S. Q. : Ce document arrivait à échéance, nous devons donc lancer une procédure de révision afin de prendre en compte les dernières évolutions administratives. Cela nous permet d'intégrer les études structurantes en cours telles que le Programme Local de l'Habitat intercommunal, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial, le Plan Local de Mobilité et, bien sûr, le projet de territoire.

RT infos : La révision d'un SCoT est soumise à concertation. Les habitants du territoire pourront-ils s'exprimer et, si c'est le cas, comment pourront-ils le faire ?

S. Q. : Les habitants et les associations locales pourront participer à l'élaboration du SCoT pendant toute la durée de la concertation : un dossier présentant l'état d'avancement du projet sera mis à disposition du public, des informations seront délivrées par voie de presse et diffusées en ligne (www.rt78.fr) et des réunions publiques seront organisées. Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations et contributions tout au long de la concertation via un registre. Il pourra également envoyer ses remarques par courrier et voie numérique.

(agenda)**Conservatoire Gabriel Fauré
INSCRIPTIONS**

Les personnes intéressées par les activités proposées par le conservatoire pourront s'inscrire à partir du 16 juin. Que ce soit en musique, danse ou théâtre (uniquement à Saint-Arnoult-en-Yvelines) : la reprise des cours est prévue le 13 septembre. Toutes les démarches se feront exclusivement en ligne. Les tarifs restent inchangés.

+ INFO : www.rt78.fr



www.rt78.fr

À tout moment vous pouvez vous connecter sur notre site Internet et retrouver les rubriques « agenda », « actualités »...



RAMBOUILLET TERRITOIRES Communauté d'agglomération
Rambouillet Territoires

22 rue Gustave Eiffel - 78120 Rambouillet • 01 34 57 20 61 • accueil@rt78.fr

Directeur de la publication : Thomas GOURLAN

Directeur de la rédaction : Alain NARCYZ

Responsable de la rédaction : Fabienne PERNOT

Rédaction : Gaëlle LE CLINFF

Crédits photos : © Rambouillet Territoires sauf mention contraire

Mise en pages : Mélanie ALLARD

Impression : Imprimerie ZIMMERMANN

Tirage : 37 000 exemplaires

Parution : mai 2021

N° ISSN : 2427-6642

Site web : www.rt78.fr